



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 31 août 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
**La rentrée scolaire 2015 dans l'enseignement agricole,
des moyens supplémentaires au service d'une ambition réaffirmée**
—

Second système éducatif français, l'enseignement agricole permet à plus de 460 000 élèves, étudiants, apprentis et stagiaires de la formation continue de suivre des formations générales, technologiques, et professionnelles dans les secteurs de l'agriculture, de la nature, de la forêt et des territoires, de la 4^{ème} au niveau bac +8.

Le taux de réussite aux examens (85% en 2015, tous diplômes confondus) et son excellent taux d'insertion professionnelle (87% pour les détenteurs d'un baccalauréat professionnel et 89% pour ceux d'un BTS agricole) témoignent des forces de cet enseignement.

Pour cette rentrée scolaire 2015, 140 emplois d'enseignants (dont près de 100 dans l'enseignement agricole public) et 25 postes d'assistants pour l'accompagnement de jeunes en situation de handicap ont été créés dans l'enseignement technique agricole, ainsi que 20 emplois dans l'enseignement supérieur agricole.

Le Ministre appelle les établissements à se mobiliser pour faire vivre les valeurs de la République, poursuivre leur engagement dans le plan d'action « enseigner à produire autrement » en appui du projet agro-écologique pour l'agriculture française, dynamiser et valoriser l'innovation pédagogique et encourager le développement des mobilités à l'international pour les jeunes.

Au cours des prochains mois, la possibilité d'une acquisition progressive des diplômes sera introduite dans l'enseignement agricole, en application de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

Cette rentrée, les étudiants (enseignement supérieur court – BTS agricoles et classes préparatoires – et long) bénéficieront d'une amélioration des conditions de versement des bourses sur critères sociaux.


Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, se rendra prochainement dans un lycée agricole pour rencontrer les élèves, les parents d'élèves et la communauté éducative à l'occasion de cette rentrée scolaire et débattre des métiers de demain auxquels il convient de préparer l'enseignement agricole.

Pour connaître les chiffres-clés de l'enseignement agricole, et découvrir l'actualité de la rentrée 2015, téléchargez le dossier de presse à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/le-dossier-de-rentree-2015-de-lenseignement-agricole>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture